Évreux (27) : en France depuis 10 mois, un migrant Syrien commet quatorze infractions en une nuit

06/08/2021 à 9h56



Dans la nuit du 28 au 29 juillet 2021 à Évreux, Maamar Benderdouch a commis pas moins de 14 infractions. Entre conduite en état d'ivresse, vol de véhicule et refus d'obtempérer, le jeune homme a finalement été interpellé puis condamné à de la prison ferme.

Si le prévenu reconnaît les faits, son traducteur explique que ce Syrien de 25 ans, en France depuis dix mois, n'avait pas compris *« qu'il s'agissait de policier »*, et qu'il n'a donc *« pas refusé de coopérer puisqu'il pensait que quelqu'un s'en prenait à lui »*, a ajouté son avocat, Me Laurent Taffou. Pourtant, les témoignages des policiers remettent en cause cette version. Les forces de l'ordre assurent avoir *« mis leurs brassards police en évidence »* et avoir *« crié police à plusieurs reprises »* en sommant le prévenu de s'arrêter.

[…]

Le parquet a requis deux ans de prison ferme et une interdiction de séjour de cinq ans dans le département. **Le tribunal n'a suivi qu'une partie des réquisitions**. Maamar

Benderdouch a écopé des deux années d’emprisonnement assorties d’un mandat de dépôt. Il devra également verser la somme de 1 100 € à chaque policier.

Paris-Normandie